



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

| Légal | En exercice | Présents | Procurations | Absent(s) |
|-------|----------------|----------|--------------|-----------|
| 49 | 49 | 40 | 8 | 1 |

**OBJET : 14-1 - FLORALIES D'ANTIBES
DU 12 AU 21 MAI 2017 - 2ème EDITION -
INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

89444

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le - 6 AVR. 2017

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le - 6 AVR. 2017

Pour le Maire,



A. CLAVERIE
Directeur

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 30 mars 2017

Le jeudi 30 mars 2017 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 23/03/17, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Khéra BADAOU, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, M. Mickael URBANI, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Louis LO FARO, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations

Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN

Mme Anne-Marie DUMONT à Mme Anne-Marie BOUSQUET

Mme Jacqueline BOUFFIER à M. Jean LEONETTI

M. Jacques BARTOLETTI à M. Eric PAUGET

M. Hassan EL JAZOULI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP

Mme Agnès GAILLOT à M. Bernard DELIQUAIRE

M. Marc GERIOS à M. Lionel TIVOLI

Mme Michèle MURATORE à M. Pierre AUBRY

Absents : Mme Jacqueline DOR

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) : ECONOMIE LOCALE - COMMERCE - DOMAINE PUBLIC

Afin de mettre en valeur une tradition et un savoir-faire horticole qui en ont fait la capitale de la rose au milieu du XXème siècle, la Ville d'Antibes organise la deuxième édition des Florales du 12 au 21 mai 2017.

En 2016, la première édition des Florales a connu un vif succès populaire.

Ainsi, le « Salon des Plantes, Fleurs et Jardins » qui s'est tenu sur l'esplanade du Pré aux Pêcheurs, a attiré plus de 20.000 visiteurs sur trois jours. Couplé avec la traditionnelle bataille de fleurs, l'ensemble des contours du Port Vauban s'est transformé en un véritable champ de fleurs faisant le bonheur des spectateurs.

Cette année encore, la deuxième édition des Florales regroupe un ensemble de manifestations sur le thème des fleurs, des plantes et des jardins.

Ce projet s'inscrit dans une démarche plus globale, à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis et vise d'une part à promouvoir les productions horticoles et les savoir-faire locaux et d'autre part à faire découvrir le patrimoine végétal des communes par un ensemble de manifestations.

Compte-tenu du contexte Vigipirate alerte attentat, une attention toute particulière sera consacrée à la sécurité lors de ces événements.

Au programme de cette deuxième édition des Florales 2017 et fort de son succès, le « Salon des Plantes, Fleurs et Jardins » est reconduit les vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 mai 2017 entre 10h et 19h sur l'esplanade du Pré aux Pêcheurs et mettra en avant des démarches innovantes.

Il regroupera sur 6.000 m² d'exposition, plus de 50 stands constitués de :

- pépiniéristes, producteurs locaux, fleuristes et entreprises exposant à la vente des végétaux, du matériel et mobilier de jardin ;
- associations favorisant l'agriculture paysanne et biologique ;
- associations de passionnés de jardins ;
- institutionnels comme le Pôle de Formation Vert d'Azur, la CASA et la Ville d'Antibes.

Des animations festives autour de la fleur seront organisées tout au long de cette deuxième édition avec la présence éventuelle des chars de la Bataille de Fleurs, en fonction des contraintes de sécurité qui seront exigées.

Les seniors seront associés et à l'honneur par le biais de leurs CCAS, dans le cadre d'un concours de bouquets et compositions florales avec ateliers animés par le CCAS d'Antibes le vendredi 12 mai dans les jardins de la Villa Eilenroc.

Un concerto de piano et chant sera offert à l'issue de la remise des prix qui viendra ponctuer cette journée.

A l'instar de la première édition, le mercredi 17 mai, la pépinière municipale ouvrira ses portes au public afin de visiter une partie de ses installations et découvrir les productions florales de la Ville.

Dans le même esprit, la Villa Thuret proposera ce même jour, une journée porte ouverte gratuite avec visite guidée et commentée du jardin, exposition sur les arbres remarquables pour tous les publics et animation sur les allées du jardin à destination du jeune public et des familles.

Considérant la qualité et la richesse du savoir-faire antibois et du fait de la présence sur notre territoire d'acteurs majeurs et reconnus de l'horticulture et du paysage, la Commune organise en partenariat avec le

Commission(s) : ECONOMIE LOCALE - COMMERCE - DOMAINE PUBLIC

Pôle de Formation Vert d'Azur, la première édition des « Rencontres Paysagères d'Antibes » regroupant le vendredi 19 mai, Elus des Collectivités Territoriales, Professionnels et Enseignants.

Le samedi 20 mai sera organisée la manifestation 'Exflora en Fête', qui regroupera au sein du Parc Exflora de nombreuses activités à destination des enfants et des familles.

La 7ème édition de la manifestation « Senteurs au jardin » sera organisée le samedi 20 mai dans le parc et la roseraie de la villa Eilenroc qui seront accessibles gratuitement au public avec des animations regroupant des conférences d'experts, stands, visites commentées de la roseraie.

De même, seront organisées les remises de récompenses du Concours Balcons et Jardins Fleuris et du Concours du plus bel Espace Vert Public en partenariat avec l'Association « Antibes Ville Propre & Fleurie » le dimanche 21 mai à la Villa Eilenroc qui organisera ce jour une seconde journée porte ouverte gratuite après celle du samedi 13 mai.

Dans le cadre de la deuxième édition des Floralties, un concours photographique sera également organisé sur le thème du végétal en partenariat avec l'Association « Antibes Photo Club ». Un reportage photo sera également proposé à cette occasion afin de valoriser notamment le savoir-faire des jardiniers municipaux.

Enfin, la Ville d'Antibes Juan-les-Pins a sollicité le Conseil Départemental des Alpes Maritimes pour prolonger les jardins éphémères (les Bulles Encensées et les Ondées) qui seront proposés dans le cadre de la première édition du Festival des Jardins sur le site prestigieux de la Pinède Gould.

Ainsi, les réalisations des paysagistes S. BAH-CHUZEVILLE, R. MARIOTTE & A. MERMET-GERLAT pour les Bulles Encensées et V. CAPMARTIN & T. PADOAN pour les Ondées, seront maintenues sur site jusqu'au dimanche 21 mai, date de clôture des Floralties.

En outre, les Floralties s'accompagneront d'un fleurissement spécifique de la Ville et notamment de ses entrées de ville réalisé par le Service des Espaces Verts avec 45.000 fleurs plantées pour l'occasion par les jardiniers municipaux.

En complément des manifestations communales susmentionnées, d'autres événements ayant pour objet les plantes, les fleurs et les jardins se dérouleront sur le territoire de la CASA :

- le Printemps des Jardins à Valbonne le samedi 6 mai ;
- la manifestation « Autour de la Rose » à La Colle sur Loup les samedi 13 et dimanche 14 mai ;
- la Fête de la Rose à Opio le dimanche 21 mai 2017.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR PRIS CONNAISSANCE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Commission(s) : ECONOMIE LOCALE - COMMERCE - DOMAINE PUBLIC

- **PREND ACTE** que la 2ème édition des Florales se déroulera du 12 au 21 mai 2017 sur différents site de la Commune.

Accusé réception Sous-préfecture
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM N.14-1 - FLORALIES D'ANTIBES DU 12 AU 21 MAI 2017 - 2ème EDITION - INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL -

Date de transmission de l'acte : 06/04/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 06/04/2017

Numéro de l'acte : DCM894-17 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20170330-DCM894-17-DE

Date de décision : 30/03/2017

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes